
Réunion de Bureau, 2 et 3 juillet 2010 - Lyon (Rhône)

Présents le vendredi : : Jean Pierre Holvoet, Éric Lefebvre, Annick Menier, José Prévôt, Henri Vaumoron.
Éric Alexis (DTN).

Présents le samedi : : Jean Pierre Holvoet, Annick Menier, José Prévôt, Laurence Tanguille, Henri Vaumoron.
Éric Alexis (DTN).

Le bureau a validé le compte rendu de la réunion du 16 et 18 avril 2010

Ordre du jour de la réunion

- 1 *Politique financière pour 2010/2011.*
- 2 *Cohérence des informations comptables et bilans*
- 3 *Appel de Cotisation 2011*
- 4 *Vote des tarifs des publications*
- 5 *Coût du téléphone*
- 6 *La répartition des tâches au sein du bureau*
- 7 *Réunions des Grandes régions*
- 8 *Calendrier fédéral*
- 9 *L'élaboration d'un calendrier pour l'adoption des orientations*
- 10 *Suite de l'action vers les politiques*
- 11 *Les listes « internet »*
- 12 *Évolution du « Descendeur »*
- 13 *Publications fédérales*
- 14 *Utilisations des chèques emploi associatif sur les stages*
- 15 *Emploi au siège*
- 16 *La convention EDS saison 2010-2011*
- 17 *La relation avec le SNPSC et la définition de la spéléologie*
- 18 *Le porte document sur le site fédéral*
- 19 *Congrès de 2011*
- 20 *Actualisation du rapport d'orientation*
- 21 *Questions diverses*
 - 21.1 *Convention « BEAL »*
 - 21.2 *Ouverture de l'instruction du dossier « Villhonneur/ASC »*
 - 21.3 *Commission Spécialisée de Terminologie et de Néologie*
 - 21.4 *EuroSpeleo Forum 2013*
 - 21.5 *Musée de Courmiou*
 - 21.6 *La Commission « Jeune »*
 - 21.7 *Représentation à l'ANECAT*
 - 21.8 *Réserves naturelles de France*
 - 21.9 *Tarifs des stages.*
 - 21.10 *Le Calendrier des stages*
 - 21.11 *Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques*

1 - Politique financière pour 2010/2011

Le budget prévisionnel de l'exercice 2010 a été voté avec des erreurs. Il a été constaté que les abonnements ont été intégrés dans les cotisations des clubs, donc, ils ont été comptés deux fois, ce qui représente un manque à gagner de 20 000 €.

Le trésorier a repris l'ensemble du prévisionnel et il propose des mesures destinées à aboutir en fin d'exercice à un résultat équilibré, comme l'ont, d'ailleurs, réaffirmé les grands électeurs.

Détails partiels des mesures les plus importantes :

- Suppression de 20 000 € de recettes de cotisations
- Suppression de la ligne.31 « partenariat extérieur » - 15 000 €
- Ligne.101 : Augmentation des frais téléphoniques + 1 000 €
- Ligne.113 : Augmentation des frais de personnel + 2 000 €
- Ligne.130 : Frais de logiciel de gestion des adhérents + 1 800 €
- Ligne.65 : Baisse de FAAL - 2 000 €
- Coût de l'affiche JNSC ramenée de 4 000 € à 2 000 €
- Ligne.80 : Suppression du poste « colloques- congrès » soit - 6 000 €
- Baisse des frais du Bureau - 800 €
- Remise à niveau des frais d'équipement de CTR soit + 800 €
- Frais de déplacement des CTR augmentés + 1 700 €
- Diminution de 500 € des frais de mission du DTN
- Ligne.670 : frais liés aux chargés de mission diminués - 1 000 €
- Réduction des dépenses des commissions de 25 000 € soit :
 - Diminution de 1 000 € pour la CREI

Diminution de 5 000 € de la commission communication
Diminution de 1 000 € de la commission jeunes
Diminution de 3 000 € de l'EFC commission canyon
Diminution de 500 € de l'EFPS
Diminution de 300 € du SSF
Diminution de 3 000 € de l'EFS
Diminution de 500 € de la commission scientifique
Rajout de 1 000 € de subvention de l'AFK (versement de l'exercice 2009)
Intégration de 2 600 € de sponsoring « BEAL »
Intégration d'un bonus de 1 000 € de « GAP Editions »

Enfin, le trésorier propose de négocier avec les régions le non remboursement des grands électeurs, soit une réduction de dépense de l'ordre de 6 000 €.

Avec ces mesures et en intégrant la subvention du MSS pour 2010 de 248 390 € et l'indemnité CTS pour le DTN de 8 646 €, nous devrions aboutir à un équilibre excédentaire de 4 500 €, ce qui laisserait une petite marge de manœuvre.

En ce qui concerne la convention d'objectifs avec le MEEDDM, elle ne donnera pas lieu à subvention pour l'année 2010. Par contre, il est acquis de créer un partenariat entre la FFS et le ministère. Il conviendra de finaliser la convention cadre « Grenelle », puis les conventions financières pour 2011.

Le bureau valide les propositions du trésorier concernant le budget 2010 et le charge de le mettre en œuvre.

En parallèle de cette démarche, E.Lefebvre a demandé à Jacques Orsola de regarder le contrat de la photocopieuse. L'article 7 du contrat peut permettre de changer de matériel, donc de modifier le coût de la location. J.Orsola doit négocier une évolution de notre contrat pour diminuer le coût mensuel de la location.

De plus, si le coût de la photocopie au siège est inférieur au coût du marché, il faudra demander aux commissions d'effectuer leurs photocopies au siège jusqu'à la fin du contrat. (Le prix de la photocopie comprend le coût du fournisseur, plus le papier, plus les heures des salariés, plus les envois postaux)

2 - Cohérence des informations comptables et bilans

Suite au courrier du ministère, le secrétaire général a effectué l'historique des comptes de la Fédération. Au cours de cette analyse, il a remarqué qu'il était difficile d'effectuer des recoupements entre le bilan comptable, le bilan fédéral et les informations comptables.

E.Lefebvre a proposé de vérifier si cette observation est exacte.

3 - Appel de Cotisation 2011

Les salariés du siège préparent l'ensemble des documents nécessaires à l'envoi de l'appel des cotisations pour 2011, qui se décompose comme suit :

- la refonte du dossier d'adhésion et l'actualisation des documents
- la préparation d'un courrier à tous les clubs intégrant un message fort « un adhérent = une licence », et une incitation à saisir les adhésions en ligne,
- la préparation du listing des adhérents pour chaque club qui devra le retourner au siège avec les compléments et les corrections éventuelles,
- la préparation de la fiche des tarifs.

L'ensemble des documents sera à vérifier et à valider par le Bureau. Le dossier sera téléchargeable sur le site fédéral.

En ce qui concerne la mise en place d'un tarif réduit pour les adhésions en ligne, ce n'est pas réalisable cette année, car le délai est trop court pour finaliser les éléments techniques.

Pour la licence « label-pro » et la licence « JNSC », rien n'est prévu dans le logiciel RAYSOFT. Des solutions palliatives sont mises en place par les salariés.

4 - Vote des tarifs des publications

Le bureau propose d'augmenter les magazines « Spelunca » et « Karstologia » de 0,50 € et l'abonnement couplé de 1.00 €.

En ce qui concerne le « BBS », compte tenu du retard de sa parution de quatre années (n°45-46-47-48), il est provisoirement supprimé du tarif.

Le secrétaire général consulte le comité directeur et il organise un vote sur ces tarifs par voie électronique, en sachant que l'équipe du siège doit avoir tous les éléments des tarifs fin août.

5 - Coût du téléphone

Afin de réduire les coûts des communications téléphoniques, plusieurs mesures sont actuellement en cours d'étude :

- Résiliation de la ligne téléphonique de Claude Roche et d'une ligne au siège,
- Revoir la téléphonie du siège et choisir un fournisseur, Jacques Orsola doit faire des propositions en ce sens,
- Voir aussi avec la téléphonie en I.P (internet protocole) la possibilité d'inclure les réunions téléphoniques dans le forfait,

- A ne pas oublier, il faut aussi étudier la possibilité de souscrire des abonnements adaptés au fonctionnement de la FFS.
- Rappel à tous des règles concernant l'utilisation du téléphone et notamment des portables. (Nous avons tous un lien internet, donc il est possible d'utiliser la ligne 09 gratuite. Dans la mesure du possible, il faut choisir ses heures de transmission pour minimiser l'utilisation du portable. Etc...)

6 - La répartition des tâches au sein du bureau

L'absence d'un secrétaire général adjoint nécessite de revoir la répartition des tâches au sein du Bureau. Actuellement, le bureau est composé de six membres.

Répartition proposée :

- 1 - J.P.HOLVOET se charge des pages « vie fédérale » de Spélunca.
- 2 - Le bureau décide de transformer « la Lettre de l'élu » en « courriel de l'Elu ». (Il n'y aura plus d'impression, ni d'envois postaux). La Lettre de l'élu devient par courrier électronique un « flash d'information » avec l'envoi des comptes rendus de Bureau chaque fois qu'il y en a un, ou d'une information importante relevant de la lettre de l'élu.
- 3 - Laurent Mangel fera l'envoi électronique sur une adresse spécifique.
- 4 - H.Vaumoron réalisera un cahier des charges présentant le contenu et les destinataires de la Lettre de l'élu.
- 5 - Pour faciliter le déroulement des séances et la réalisation rapide d'un compte rendu, le bureau se propose d'enregistrer les discussions des séances du bureau et du comité directeur.

Il sera demandé à L.Mangel de mettre en place le matériel d'enregistrement pour les réunions de bureau et de comité directeur. H.Vaumoron se charge de la transcription des enregistrements.

- 6 - Concernant le suivi et la mise à jour du « Mémento du dirigeant », le secrétaire général et le bureau ne sont pas en mesure d'assurer le suivi et l'exécution de sa mise à jour. Donc, il appartient au Comité directeur de s'en charger, sinon, il restera en l'état.

Les informations et l'actualité nécessitent un suivi des documents. Il serait souhaitable que plusieurs membres assurent le suivi de la mise à jour des documents existants et les documents à créer.

- 7 - La mise à jour du site fédéral n'est pas suivie, notamment le site des JNSC n'a pas été actualisé depuis plusieurs années. Annick Menier se charge de la mise à jour des informations concernant les JNSC, afin qu'elles soient disponibles pour début septembre 2010.

Mais, il reste à mettre en place un suivi en lien avec les salariés du siège.

7 - Réunions des Grandes régions

Faisant suite à la réunion des présidents des CSR et CDS à Sault où la synthèse a été distribuée et commentée, le bureau décide :

- qu'il faut renouveler cette action de communication pour 2011,
- il définit les dates suivantes :

Pour la région N.O, le 22 janvier, les responsables du CDS.76 s'étant proposés pour l'organiser, le secrétaire général prendra contact avec eux pour en formaliser sa réalisation.

Pour la région N.E, le 12 février, il est proposé de se rendre à Dijon.

Pour la région S.E, le 12 mars, il est proposé de la réaliser à Marseille.

Pour la région SO, le 16 avril, il est proposé de se déplacer à Toulouse.

Le secrétaire général se charge des contacts et de la mise en place des réunions.

8 - Calendrier fédéral

Le calendrier pour l'année 2011 a été effectué. Sa représentation synthétique et graphique est mise en annexe de ce compte rendu.

Calendrier des réunions fédérales pour l'année 2011

Dates du Comité directeur :

Les 19 et 20 mars,

Les 11 et 13 juin,

Les 15 et 16 octobre.

En dehors de l'assemblée générale toutes les réunions se dérouleront au siège de Lyon. (Penser à vos réservations en temps et en heure)

Dates du Bureau :

Les 21 et 23 janvier, lieu en Seine Maritime,

Les 15 et 17 avril, lieu à Toulouse,

Les 2 et 3 juillet au siège à Lyon,

Les 17 et 18 septembre au siège à Lyon.

Certaines réunions sont couplées avec les réunions des Grandes Régions.

L'assemblée générale fédérale aura lieu le 12 juin.

9 - L'élaboration d'un calendrier pour l'adoption des orientations

J.-P. Holvoet présentera au bureau de septembre les conclusions du groupe de travail.

Il sera ensuite adressé au Comité directeur pour validation à la prochaine réunion d'octobre.

Pour la réunion du Comité directeur d'octobre, indépendamment des validations des votes électroniques, le Bureau propose de n'aborder que deux points :

- 1/ Le budget prévisionnel,
- 2/ L'évolution de la Fédération, le Bureau souhaite faire appel à un animateur, notamment pour les points concernant la réorganisation de la FFS.

A partir de ces orientations, un travail de modifications des textes réglementaires et statutaires sera entrepris

10 - Suite de l'action vers les politiques

L.Tanguille propose de réaliser un courrier qui sera soumis au Bureau pour correction, observation et approbation.

11 - Les listes « internet »

L.Mangel a actualisé les listes suite aux modifications du comité directeur et du bureau. Elles se décomposent pour l'essentiel, comme suit :

Liste « bureau » + DTN, (10 inscrits) liste modéré par E.Lefebvre et H.Vaumoron - pièce jointe de 5 Mo.

Liste « comité.directeur » + DTN, (19 inscrits) liste modéré par L.Mangel, seules les adresses inscrites peuvent poster - pièce jointe de 500 ko.

Liste CD dite « élargie », intègre la secrétaire de direction. (68 inscrits) Liste gérée par L.Mangel. Seules les adresses inscrites peuvent poster.

Liste « cd.del.com », Comité directeur + DTN + présidents de commission et délégués. (44 inscrits) Liste ouverte et gérée par L.Mangel.

Le secrétaire général souligne les difficultés de gestion et de l'utilisation des listes. Il serait utile de rappeler à tous l'utilisation rationnelle des listes internet pour ne pas encombrer exagérément les boîtes de réception de certains. A voir avec L.Mangel pour effectuer un rappel dans la lettre de l'Elu de l'utilisation fonctionnelle des listes.

12 - Évolution du « Descendeur »

Le Bureau propose de soumettre au prochain Comité directeur d'octobre la liste des documents nécessaires au bon déroulement de l'Assemblée générale fédérale et le planning de la réalisation du « Descendeur » réalisé par E.Alexis avec les salariés.

Le nouveau salarié accompagnera le secrétaire général pour réaliser le suivi et la récolte des documents.

Le Bureau propose la mise en place d'un comité de lecture à désigner au prochain Comité directeur d'octobre.

Le « Descendeur » hors rapports moral, d'orientation et financier devra être prêt pour le Comité directeur de mars. Il faut, au minimum, onze semaines entre le Comité directeur et l'Assemblée générale pour réaliser les documents.

A partir de fin novembre, un appel via internet sera effectué auprès des commissions, des délégations et de la DTN, pour les rapports d'activité, les calendriers, les projets et avec réponse impérative avant le 11 février 2011.

Le nouveau salarié sera chargé d'effectuer les relances avant les vacances de Noël, puis des relances téléphoniques régulières pour obtenir des réponses claires et définitives.

A partir du 8 janvier 2011, L.Mangel commencera la mise en page pour réaliser l'ensemble des documents pour fin février, soit 7 semaines. Le comité de lecture aura deux semaines pour relire les documents, soit les deux premières semaines de mars.

Le bureau de janvier devra être consacré à la rédaction du rapport moral et d'orientation. Après le Comité directeur de mars, le secrétaire général dispose d'une semaine pour fournir les documents définitifs.

Les statistiques financières et le BAAC devront être fournies au plus tard trois semaines après le Comité directeur de mars.

Il faut que les convocations et les documents doivent être terminés 45 jours avant la date de l'assemblée générale et partir dans la semaine suivante.

H.Vaumoron proposera une trame pour la rédaction des rapports des commissions (nombre de pages, nature du contenu).

Parmi les points à ne pas oublier :

- Pensez à demander un compte rendu de la CCI (Commission Canyon Interfédérale)
- Pour la lisibilité du « Descendeur », il faut paginer l'ordre du jour.

13 - Publications fédérales

Pour la prochaine édition du Spelunca numéro 119, les pages vie fédérales devront inclure :

- les comptes rendus du comité directeur des 22 et 24 mai,
- le procès verbal de l'assemblée générale 2010 avec ses annexes (allocution de la présidente, le budget de l'exercice 2009, les rapports des vérificateurs aux comptes et du commissaire aux comptes, le rapport de la commission financière, etc.)
- La synthèse de Jean-Pierre Buch, avec un encart sur la suite des actions (journées d'études intercommissions).

En ce qui concerne l'édito de ce numéro, il sera demandé à Didier Cailhol de le réaliser.

14 - Utilisations des chèques emploi associatif sur les stages

La Fédération est affiliée au chèque emploi associatif.

Pour les stages organisés par une structure nationale de la fédération en gestion libre, il se pose la question de la rémunération des cuisiniers avec des chèques emplois associatifs.

Le bureau propose de réserver ces chèques à la rémunération d'un cuisinier pour un maximum de 6 heures par jour payés au smic horaire (soit le 30 juin 2010 à 8,86€ brut).

Gérard Gudefin l'utilisera pour le stage moniteur canyon du 10 au 17 juillet à titre expérimental.

15 - Emploi au siège

Suite à la décision du comité directeur du mois de mars, Jean Pouyé sera embauché à compter du 2 août 2010. La Fédération bénéficiera d'un contrat aidé (CUI-CAE) sur une base de 30h par semaine.

Les tâches se répartiront comme déclinées ci-dessous. Une phase de plusieurs semaines sera nécessaire pour assurer la transition vers ce nouveau schéma qui évoluera encore certainement.

Répartition des charges de travail actuelles

Secrétaire de direction (39h):

- Secrétariat de direction.
- Secrétariat technique 1 : FAAL – CREI.
- Gestion des coupons d'initiation.
- Gestion quotidienne des locaux (préparation réunion, surveillance ménage, etc.)

Laurent Mangel (39h) :

- Développement informatique et internet.
- Extraction informatique.
- Assistance informatique autre que soft Windows.
- Secrétariat technique 2 : EDS - Label professionnel.
- Mise en forme avant reprographie: descendeur, lettre de l' élu, etc.

Comptable (39h) :

- Comptabilité.
- Librairie.

Jean Pouyé (30h):

- Secrétariat des stages.
- CNDS avec Cathy Rosier.
- Soutien à la gestion des adhérents le 1er trimestre de l'année.
- Aide au secrétaire général à la récolte des documents pour le descendeur.
- Définition et suivi des travaux de maintenance et d'évolution des locaux.
- Sauvegarde hebdomadaire, gestion des listes et assistance sur les softs Windows du siège.

Cathy Rosier (28h) :

- Gestion des adhérents.
- CNDS avec Jean Pouyé.
- Reprographie (hors descendeur).

16 - La convention EDS saison 2010-2011

E.Alexis présente le projet de convention portant sur la création d'une EDS, qui sera signée entre la FFS et un CDS. Il a l'aval du Bureau.

Il est rappelé à cette occasion que les conventions doivent faire mention de la date de l'accord du Comité directeur pour la signature de la convention par la Présidente.

Après correction, la convention sera proposée à la validation du Comité directeur par voie électronique.

17 - La relation avec le SNPSC et la définition de la spéléologie

M. Sevaistre a demandé à E.Alexis de fournir une définition de l'activité via ferrata, alors que nous avons défini ce que nous entendions par spéléologie et que cette définition devait, à elle seule, suffire à l'ouverture des travaux sur le Diplôme d'Etat.

Il faut repositionner la « via ferrata » comme un élément de territoire. E.Alexis fait une réponse qu'il soumettra, au préalable, au bureau. Il s'avère nécessaire d'envoyer un courrier au ministère, J.-P. Holvoet se charge du projet de courrier.

Dans le cadre des travaux à propos de l'enquête métier, J.-P. Holvoet a rédigé l'édito de la Fédération, le document « perspectives » et « points à retenir » qui apparaîtront en conclusion du document. Ils seront cosignés avec le syndicat. J.-P. HOLVOET travaille sur ces documents, en lien avec le président du syndicat, Martinho Rodrigues.

18 - Le porte document sur le site fédéral

La procédure actuelle pour suivre la gestion des articles à diffuser dans Spelunca impose la réalisation en double de tâches consommatrice de temps. Il faut revoir cette procédure qui est liée au comité de lecture des articles.

E.Alexis demande l'avis du bureau pour en modifier la gestion.

Cela pose l'usage du « porte document » dans cette procédure. Est-il adapté à ce type de travail ? Cette procédure est assujettie au lien avec l'imprimeur « GAP Edition ».

Il est peut être souhaitable de créer une liste limitée au comité de lecture, ce qui permettrait d'effectuer un seul envoi en direct et au comité de lecture de gérer directement avec l'imprimeur « GAP Edition ».

E.Alexis voit avec les salariés ce qui est techniquement possible.

19 - Congrès de 2011

L.Tanguille a reçu un message de Jérôme Labat,

« Le CDS 64 envisage d'être candidat à l'organisation du rassemblement fédéral 2011 pour lequel, à ma connaissance, nul n'était volontaire. Un groupe de spéléos motivés (essentiellement du club Leize Mendi) est prêt à s'impliquer.

Avant de déposer officiellement la candidature, je souhaite savoir si un CDS a déjà été désigné... »

Ce rassemblement sera à la Pentecôte avec l'assemblée générale, donc du 11 au 13 juin 2011.

Les responsables du projet envoient un courrier à la présidente pour officialiser la demande et ils proposeront un lieu dans le pays Basque.

20 - Actualisation du rapport d'orientation

Le secrétaire général va corriger le rapport d'orientation suivant les observations des grands électeurs et il le transmettra corrigé aux différentes instances fédérales.

21 - Questions diverses

21.1 - Convention « BEAL »

A.Menier a reporté l'ensemble des modifications demandées par le Comité directeur du 24 mai.

H.Vaumoron se charge de lancer le vote des membres du comité directeur par voie électronique sur cette « ultime » mouture de la convention.

Dès que le Comité directeur aura donné son approbation, L.Tanguille signera cette convention.

21.2 - Ouverture de l'instruction du dossier « Villhonneur/ASC »

Le courrier de saisie de Michel Bouthors pour instruire l'affaire sera signé dans la semaine par la Présidente fixant la date des délais pour la convocation de l'organe disciplinaire de première instance.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance, C.Mouret, peut donc convoquer l'ensemble des protagonistes au plus tard pour les 4 et 5 septembre 2010.

21.3 - Commission Spécialisée de Terminologie et de Néologie

Le ministère de la Santé et des Sports nous demande de participer à la commission spécialisée de terminologie et de néologie.

Cette commission est chargée notamment de :

- D'établir les cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français,
- De proposer des termes et expressions, accompagnés de leur définition,
- De concourir à la diffusion auprès des usagers des expressions et définitions retenues, publiées au journal officiel.

Il est demandé de désigner une personne à la fois compétente dans la discipline de notre fédération, actrice de la communication, libre dans ses décisions, sensible à la terminologie et rompue aux outils informatiques

H.Vaumoron se charge de faire un appel à candidature sur la liste fédérale pour répondre à la demande avant la fin d'août.

21.4 - EuroSpeleo Forum 2013

Suite au message de Jean Pierre GRUAT adressé à la présidente,

« Bonjour,

Suite au message d'Olivier VIDAL, je propose que nous posions candidature à la FSE pour le « EuroSpeleo Forum 2013 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la FFS ».

Si tel est le cas (accord du président du CSR et CDS12), il faut que Laurence, la présidente après avis du bureau de la FFS envoie le dossier avant le 7 juillet 2010 à l'adresse :

contact@eurospeleo.org <<http://fr.mc269.mail.yahoo.com/mc/compose?to=contact@eurospeleo.org>>

Je vous envoie le dossier et je vous appelle tous demain pour avis.

Amicalement »

Le bureau donne son accord pour l'accueil de l'Eurospéléo forum 2013, lors du congrès de Millau en 2013. L.Tanguille effectue le courrier de confirmation avec l'envoi du dossier.

La secrétaire de direction assurera le suivi de ce dossier urgent.

21.5 - Musée de Courniou

Nous avons reçu un courrier de la mairie de Courniou, le 7 juin, nous donnant le chiffre d'affaire des entrées pour l'exercice 2009. La facture sera envoyée à la mairie rapidement.

21.6 - La Commission « Jeune »

Fabrice Rozier, Serge Fulcrand et E.Alexis se sont rencontrés le 21 juin dernier pour répondre à la commande du Comité directeur de mars. Il s'agit de repenser l'organisation de la politique jeune de la Fédération. Ils proposent l'organisation d'un « parcours jeunes » en trois axes complémentaires les uns des autres. Ce pôle pourrait être dirigé par une équipe de deux élus et complété par un référent par axe et un CTN.

- 1) un axe famille et découverte pour les – 12 ans.
- 2) un axe EDSC à partir de 12 ans.
- 3) un axe des + de 18ans.

Un compte rendu précis de l'état d'avancement de cette réflexion sera diffusé prochainement.

21.7 - Représentation à l'ANECAT

Rappel du message d'A.Menier

« Bonjour,

Dans le cadre d'un partenariat, Guilhem de Grully (président de l'ANECAT) m'a téléphoné la semaine dernière au sujet d'un stage de guides et exploitants de grottes qui aura lieu la semaine 40.

Il organise le planning avec Alain Mangin et ils sollicitent la présence d'un représentant de la FFS le mercredi 6 oct 2010 en soirée pour présenter la FFS. M de Grully souhaite que cette personne en fonction de ses possibilités participe également à la sortie de la grotte d'Esparros l'après-midi.

Il me semble que c'est Eric Alexis qui ait participé au stage des guides en oct 2008 et son intervention a été appréciée. Gérard cazes a également participé à un précédent stage. Un programme détaillé du stage sera adressé à la FFS ultérieurement.

M de Grully m'a informé que l'AG de l'ANECAT aura lieu le vend 15 oct 2010 à Clamouse. La FFS recevra une invitation. »

A.Menier ira à l'assemblée générale de l'ANECAT et contactera des élus des Pyrénées pour participer au stage.

Une rencontre sera proposée le 4 sept 2010 au président Guilhem De Grully, et organisée par L. Tanguille et A.Menier, pour formaliser un partenariat entre l'ANECAT et la FFS.

21.8 - Réserves naturelles de France

Rappel du message de D.Cailhol du 21 juin

« Bonjour,

La structure Réserve Naturelles de France qui fédère les différentes réserves naturelle vient de créer un groupe de travail grottes et patrimoine souterrain. Il pourrait être utile de le joindre afin de participer à leurs travaux et faire passer notre vision de la conservation du milieu karstique et d'éducation à l'environnement.

Les personnes morales peuvent devenir adhérentes. Vous trouverez les descriptifs dans le document joint. »

Le Bureau est favorable à l'adhésion de la Fédération à cet organisme.

Le secrétaire général proposera au Comité directeur de se prononcer sur cette adhésion au travers d'un vote.

21.9 - Tarifs des stages : coût réel et choix pour l'exercice 2011

Le bureau demandera à la Commission financière de déterminer le coût réel des stages.

Elle devra interroger les Commissions EFC, EFS, EFPS, et SSF sur ce point. C'est un travail à réaliser rapidement, le vote des tarifs des stages doit s'effectuer au Comité directeur d'octobre, donc, il est souhaitable d'avoir tous les éléments au préalable.

21.10 - Le Calendrier des stages

Le nouveau salarié sera responsable de la mise en œuvre et du suivi du calendrier des stages. Il lui appartiendra de relancer les commissions pour sa réalisation.

Il se pose, encore une fois la question de l'intérêt et de la fonction d'un calendrier papier.

Quel est l'utilité du support papier, communication, support mémoire etc.... ?

Doit-on envisager les deux possibilités suivant les destinataires ?

21.11 - Groupe de travail sur les cavités artificielles ou anthropiques

Le bureau se montre favorable à la mise en place d'un tel groupe à condition d'en définir clairement les missions. La proposition d'obtenir un moratoire sur le foudroyage des mines et des carrières n'ayant pas fait au préalable l'objet d'une étude faunistique ou autre est une base de départ intéressante.

Michel Douat, Christian Dodelin et Henri Vaumoron sont pressentis pour faire partie de ce groupe de travail que se propose d'animer François Marchand.

Ce groupe de travail, en s'intégrant dans les commissions environnement et scientifique peut certainement donner l'impulsion qui manquait jusque là pour prendre en charge ce domaine d'activité.

Pour le Comité directeur d'octobre, il conviendra de préparer une note avec les deux commissions, Environnement et Scientifique, sur les objectifs de ce groupe de travail.

H.Vaumoron se charge de prendre contact avec Christophe Tschertter et Didier Cailhol.